

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 82

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Septembre 1968

A propos de « marketing »

« Nos entreprises commerciales et industrielles ne peuvent-elles s'efforcer de nommer en français les méthodes qu'elles empruntent à l'Amérique ? (...) Les Anglo-saxons donnent à *marketing* un sens très large qui englobe tout ce qui concerne la vente d'un produit. Le *marketing* est la recherche des stratégies commerciales les plus efficaces, et le contrôle des opérations lancées en exécution de la stratégie choisie. Les Français snobs qui utilisent ce terme lui ont conféré un sens plus étroit.

On parlera donc en français de *commercialisation* pour le sens large, et de *techniques commerciales* ou *stratégie commerciale* pour le sens restreint.

L'expression « étude du marché » correspond à *market research*, qui ne correspond qu'à une partie du *marketing*. Il convient toutefois de noter que *marketing* est parfois employé abusivement en Amérique du Nord avec l'acception d'*écoulement* (des produits) et même de *vente*.

Le *merchandising* est une des fonctions du *marketing*. Il étudie les problèmes de création, d'amélioration, de présentation et de distribution des marchandises d'après l'évolution des besoins. On peut donc traduire ce mot par les termes de *techniques marchandes*. »

(Prof. E. Lugin, L'IMPARTIAL)

Bien sûr...

On pourrait organiser un concours dont le gagnant serait la personne qui trouverait un article de journal ne contenant pas l'expression « bien sûr », et qui surtout pourrait citer une émission radiophonique d'où les « bien sûr » seraient absents...

L'expression n'est pas fautive à proprement parler, mais sa (fatigante) prolifération équivaut à un appauvrissement de la langue, car elle remplace presque toujours « certes » ou « bien entendu ».

Après que...

L'A.F.P. nous a parlé de l'ajournement d'une seconde greffe du cœur « après que l'état du Dr Blaiberg se soit brusquement aggravé... »

Après que se construit avec l'indicatif (se fut aggravé) et non avec le subjonctif comme *avant que*.

Affaire, à faire

Dans l'« Au jour le jour » d'un quotidien, cette curieuse phrase : « Lorsque Noé aborda sur le mont Ararat, il y avait beaucoup *affaire* sur la terre enfin débarrassée de ses eaux. Il y avait même tout *affaire*. »

On dit : « Avoir affaire à quelqu'un ; ou bien : Qu'ai-je affaire de ces querelles ? » (Acad.)

Mais : Il y a beaucoup à faire.

Germanisation

Un lecteur nous signale une annonce illustrée, avec texte en français et en allemand, parue dans un journal de Payerne, où l'on trouve cette phrase : « Cette maison familiale peut être *acquisitionnée à vos goûts*. »

On lui a confié à la rédaction de ce journal que l'annonceur (de Laupen) avait exigé le respect intégral de son texte bien qu'on lui eût fait remarquer les erreurs qu'il contenait...

Maintenant qu'a repris la saison de football, nous serions reconnaissants aux chroniqueurs de ne pas nous parler de joueurs qui « contrôlent » la balle (contrôler = surveiller, vérifier), mais qui la *maîtrisent*.